

**L'honorable M. Crerar:** De quelle année s'agit-il?

**L'honorable M. Haig:** De 1935, soit d'il y a dix-sept ans. Aujourd'hui, l'importante province de la Colombie-Britannique dépense 180 millions par année, soit environ un tiers de ce que l'ensemble du pays a dépensé en 1939.

**L'honorable M. Reid:** La Colombie-Britannique tiendra des élections cette année.

**L'honorable M. Haig:** Oh! j'oubliais. Qui devient sénateur ne pense plus aux élections.

**L'honorable M. McKeen:** Certains n'y pensent plus.

**L'honorable M. Haig:** On dira peut-être que je suis pessimiste, mais je rappelle qu'outre l'accroissement qu'a amené Terre-Neuve, notre population n'a guère augmenté. Si les dépenses s'étaient accrues en proportion de l'augmentation de la population, compte tenu, naturellement, des effets de l'inflation, on n'aurait pas autant à s'alarmer. Remarquons que le ministre des Finances a annoncé qu'il n'y aurait pas de dégrèvements fiscaux importants cette année. Je souligne que rien ne favorise davantage la poussée inflationniste que les impôts excessifs. Prenons le cas de presque toutes les entreprises industrielles, par exemple, celui de l'*Hudson Bay Mining and Smelting*, société où, même en tenant compte du barème actuel des impôts, il est avantageux d'être actionnaire. La vente de son produit lui permet cependant de faire tout simplement face à ses obligations. Le cuivre qu'elle avait l'habitude de vendre 9c. la livre lui rapporte maintenant 24c. L'écart entre ces deux prix sert à combler le montant exigé par les impôts et les conséquences de l'inflation. Cette société me verse des dividendes qui sont sensiblement les mêmes que ceux qu'elle me versait il y a cinq ou six ans. Pourtant, ses recettes ont doublé, mais l'État en prend la moitié. Lorsque la société en cause ne pourra plus vendre son métal 24c., c'est alors que surgiront les difficultés.

Voilà l'état de choses qui existe actuellement. J'invite fortement le ministre des Finances à assurer à la population que le Gouvernement va réduire toute dépense non militaire et que le contribuable va bénéficier d'une telle réduction. Le fardeau de la taxe de vente, de l'impôt sur les excédents de bénéfices et des centaines d'autres impôts occultes est excessif. En l'espace de quelques années, l'indice du coût de la vie a grimpé jusqu'à 190; ce qu'on payait \$10 autrefois, un article de vêtement, par exemple, se vend maintenant \$19 et le produit n'est nullement amélioré. On ne l'a pas modifié du tout. Même depuis la présentation du budget, il y a un an, le coût de la vie a monté presque

dans la proportion où les impôts ont été majorés au delà de ce qu'ils auraient dû l'être.

Le Gouvernement a annoncé, le printemps dernier, que les mesures auxquelles il recourait visaient à juguler l'inflation. Il se peut que la montée ait ralenti depuis novembre dernier; mais, dans le cas du citoyen ordinaire, la vie coûte certainement beaucoup plus cher qu'il y a un an. Le coût de la vie n'a nullement baissé et il ne me semble pas que les obstacles imposés y aient le moindre aidé. A cet égard, la politique du Gouvernement s'est révélée en tous points un échec.

Je passe maintenant à une question quelque peu plus agréable. J'appuie fermement l'entreprise de canalisation du Saint-Laurent et je félicite le ministre des Transports de la campagne qu'il mène à cet égard, bien que peut-être il ait quelque peu dépassé les bornes. Le Canada devrait creuser la voie maritime, s'il le faut; mais les États-Unis doivent assumer une partie du fardeau; c'est sans doute ce qu'ils auraient fait depuis longtemps, n'eût été l'opposition des armateurs des États du golfe et de l'Est. L'entreprise est nécessaire aux fins de la défense; bien plus, elle est nécessaire à l'économie du continent américain. Nous savons, nous de l'Ouest, surtout dans les provinces des Prairies, que l'entreprise amènera une forte réduction du tarif-marchandises et, de façon générale, une réduction des dépenses.

Nous croyons tous que l'exploitation des gisements de fer qui se poursuit dans la région septentrionale de Québec et à Terre-Neuve accroîtra de beaucoup la richesse du pays. La canalisation du Saint-Laurent permettrait de réaliser cette entreprise plus rapidement. Le ministre des Transports a donné à entendre, dans un discours qu'il a prononcé à Winnipeg, et ailleurs aussi, je suppose, que la canalisation du Saint-Laurent nous vaudrait également la mise en valeur de l'énergie électrique. Rien n'est plus propre à favoriser l'essor de nos deux provinces centrales d'Ontario et de Québec que l'exploitation de l'énergie hydro-électrique que recèle le Saint-Laurent. Les gens de l'Ouest ont de meilleures raisons, je le reconnais, d'appuyer la mesure que ceux des provinces Maritimes, mais je suis persuadé que la mise en valeur de l'énergie hydro-électrique du Saint-Laurent bénéficiera énormément au pays tout entier. J'affirme aux Américains, quoique ma voix puisse sans doute n'être pas entendue...

**L'honorable M. Duff:** N'en croyez rien!

**L'honorable M. Haig:** ... que je compte que, faisant preuve du bon jugement qui leur est